

Note

« Québec : évolution des limites municipales depuis 1831-1832 »

Gilbert Cestre

Cahiers de géographie du Québec, vol. 20, n° 51, 1976, p. 561-567.

Pour citer cette note, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/021336ar>

DOI: 10.7202/021336ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

QUÉBEC : ÉVOLUTION DES LIMITES MUNICIPALES DEPUIS 1831-1832

par

Gilbert CESTRE

Faculté des Lettres, université Laval, Québec, G1K 7P4

Les études portant sur la ville de Québec sont nombreuses, mais, outre leur caractère le plus souvent historique, elles restent — mis à part le chapitre global que Raoul Blanchard appelle : « Esquisse de géographie urbaine » (Blanchard, 1935, T. II, p. 158) — fragmentaires et dispersées. Depuis peu, néanmoins, à Québec comme ailleurs, la planification urbaine est à l'ordre du jour, ce qui conduit à rechercher la connaissance du passé, ce passé étant, comme on dit, garant de l'avenir. Il se fait donc, actuellement, quantité de recherches et d'évaluations sur le passé, le présent et l'avenir de Québec. Parmi tous ces travaux, l'évolution des limites administratives n'avait jamais été, à notre connaissance du moins, représentée graphiquement au complet. C'est cette lacune que vise à combler notre courte note, la seule ambition de l'auteur étant de *montrer* la direction, l'ampleur et la rapidité (ou la lenteur) de cette évolution, de façon à dresser un constat et, dans une mesure moindre, à esquisser une tentative d'interprétation.

Bien que les limites de la ville de Québec aient été fixées officiellement pour la première fois en 1792 (Drolet, 1965, p. 9), c'est l'incorporation de la ville en 1831-1832 (Drolet, 1967, p. 121) qui sert de point de départ à notre étude. En effet, comme il ne s'agit que de limites municipales, il semble logique de commencer au moment de la création de l'administration municipale, laquelle devient alors responsable de toutes les modifications à intervenir sur l'étendue du territoire de Québec.

Le tracé des limites successives a été réalisé à partir de renseignements provenant de sources diverses : ouvrages de Blanchard, Lemoine, Roy, etc. ; cartes anciennes (certaines étant reproduites dans l'Atlas de Trudel) ou récentes, annuaires de Québec, publications du ministère des Affaires municipales (le mensuel « Municipalité » entre autres). La bibliographie sommaire qui accompagne ce texte ne retient que quelques titres parmi les plus significatifs, mais tout ouvrage d'importance (cf. « L'Est du Canada français » de Raoul Blanchard, par exemple) donne de substantielles indications bibliographiques aisées à consulter.

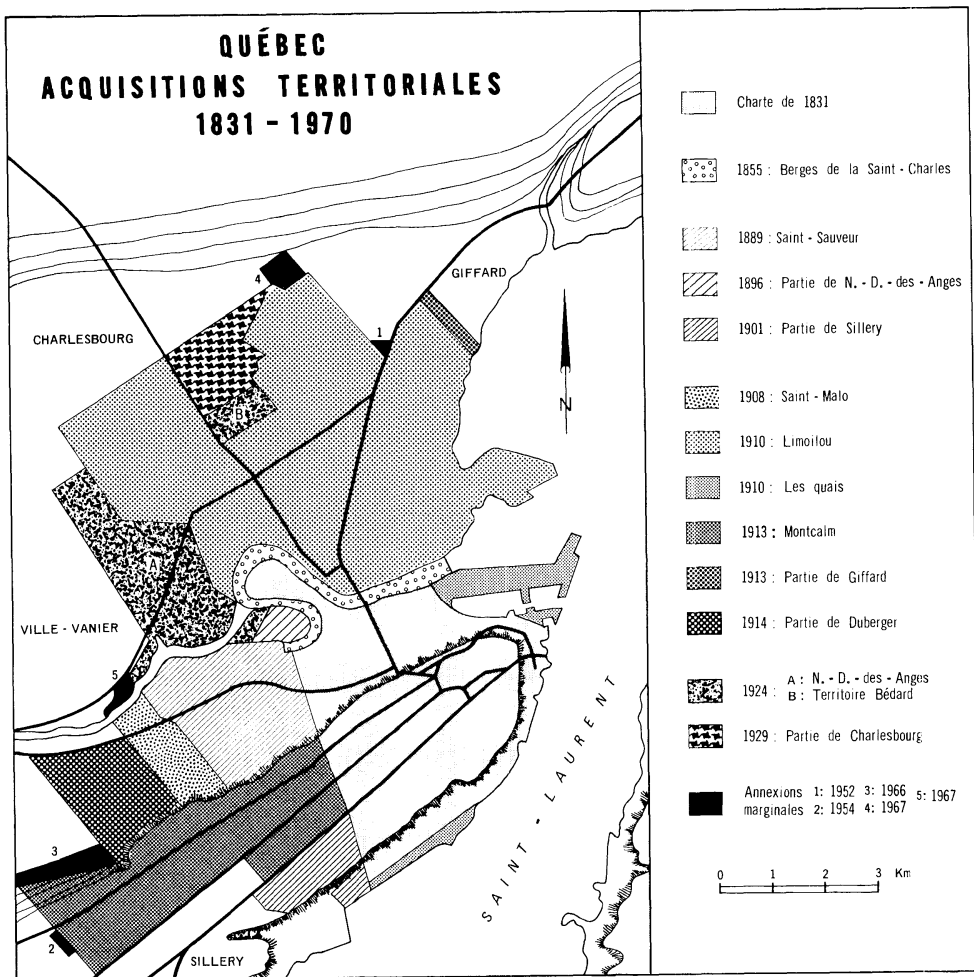
En 1831-1832, les limites officielles précisent celles de 1792, la population ayant passé de moins de 15 000 à plus de 26 000. La « Cité de Québec », comme on la désigne, est alors divisée en dix quartiers, y compris les faubourgs, et la municipalité nouvellement créée étend son autorité sur

les seize rues de la Basse-Ville, les trente-et-une rues de la Haute-Ville et les trente-sept rues de la banlieue (Drolet, 1965, p. 12-14).

De proche en proche, à partir de cette base, les limites successives de la ville ont été tracées, parfois après identification malaisée de rues dont le nom avait changé. C'est pour les raisons les plus diverses que Québec-Ville a procédé à ces annexions au cours des cent-quarante-cinq années de son existence, raisons géographiques parfois comme dans le cas du méandre de la Rivière Saint-Charles en 1896, raisons historiques surtout comme ce fut le cas pour Limoilou, annexée pour la protection des citoyens, ou pour le quartier Montcalm, les grands propriétaires de terrains y trouvant un avantage certain.

L'examen de la carte permet de diviser cette progression spatiale en six phases d'inégale importance, deux, celles de 1885 et de 1924-1929 consistant en annexions marginales sans grande importance ni signification à la seule lecture de la carte (figure 1).

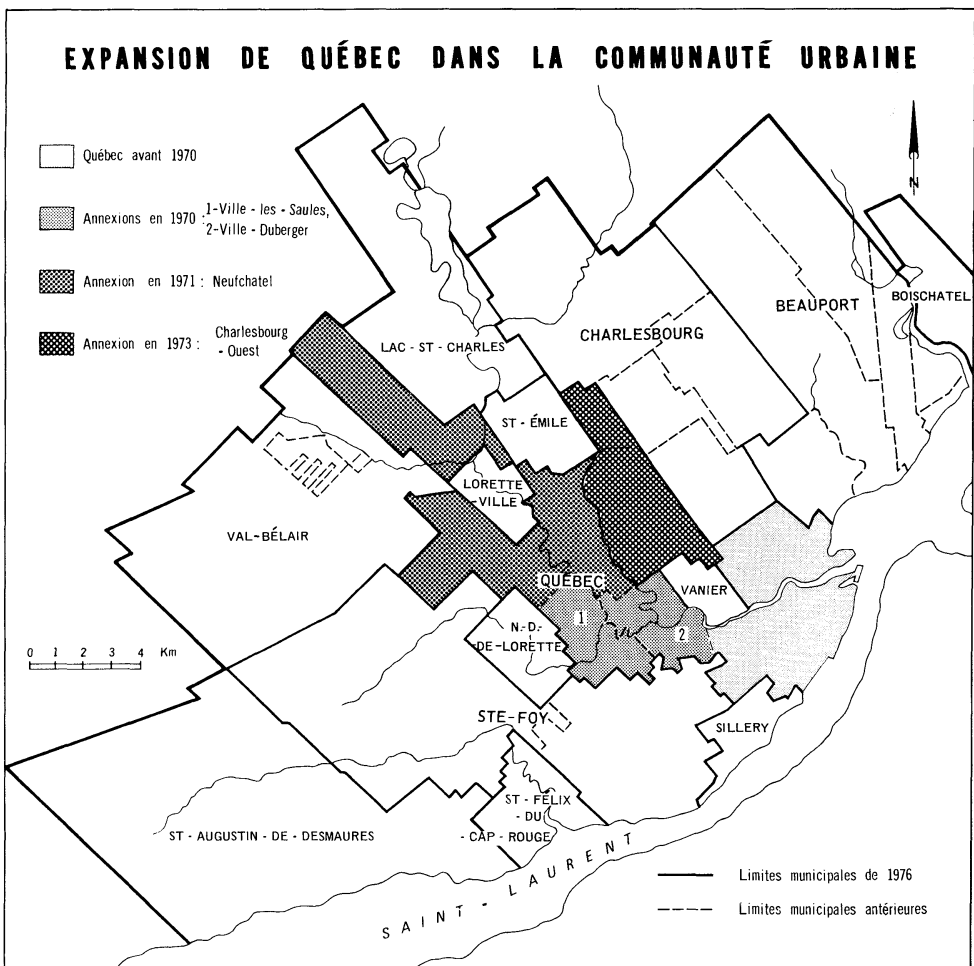
Figure 1



En 1855, la première acquisition, marginale à nos yeux, mais de grande valeur pour la ville, consiste à s'assurer des berges de la Saint-Charles pour permettre l'essor commercial et industriel de la Basse-Ville. Visible seulement sur une carte à grande échelle, cette annexion, d'ampleur territoriale négligeable, devait avoir les plus heureux effets sur l'économie de la ville.

Entre 1889 et 1901, l'expansion de Québec englobe les quartiers urbanisés contigus à la ville. Il s'agit donc là d'une progression naturelle et logique, le fait administratif venant se surimposer au précédent social et économique. En dehors de la mise en valeur du cours de la Saint-Charles par le développement industriel et commercial de ses rives, aucune planification à long terme ne semble avoir préoccupé les dirigeants de Québec. La croissance se fait et continuera longtemps de se faire pour ainsi dire à la petite semaine, la ville cueillant périodiquement les fruits mûrs que sont les faubourgs adjacents ayant atteint un degré d'urbanisation égal à celui de Québec. (À remarquer, en passant, que la population de l'agglomération est restée stationnaire entre 1889 et 1901, n'augmentant guère que de 4 000

Figure 2



personnes environ pour atteindre 69 000). Il n'en va pas autrement pour le petit quartier de Sillery annexé en 1901 et dont le noyau de population se trouvait plus près de Québec que de la paroisse.

La période suivante, de 1908 à 1914, voit au contraire Québec annexer de vastes territoires qui font plus que doubler la superficie de la ville. La première annexion, celle de Saint-Malo en 1908, se situe dans la lignée des précédentes : Québec poursuit sa croissance le long de la rive sud de la Saint-Charles, qu'elle n'a pas encore franchi administrativement. Jusqu'à cette date, Québec reste la ville en deux parties qu'elle était en 1832 : Haute-Ville, ex-forteresse, résidentielle, culturelle et culturelle ; Basse-Ville, partie au bas de la proue du Cap, partie le long de la Saint-Charles, industrielle, commerçante, populeuse, accapare tout l'espace compris entre le Cap et la Saint-Charles.

En 1910 a lieu le grand bond en avant. Le port s'agrandit des quais et des deux bassins qui permettent la manutention et le transbordement rapide des marchandises et d'abord des grains et du bois. La même année marque aussi l'annexion de l'immense territoire de Limoilou, peuplé de quelque 3 000 habitants groupés en deux centres distincts et incapables, seuls, de faire face aux problèmes posés par l'urbanisation. C'est un grand événement dans la vie de la cité : la Saint-Charles est franchie, Québec s'étend vers le nord. Et, fait peut-être plus significatif encore, la ville fait sa première acquisition d'un territoire aux trois-quarts vide d'habitants et qu'il faudra aménager, en planifiant. Le caractère des annexions change : désormais, l'aménagement du territoire, avant la lettre mais néanmoins sur une grande échelle, fait partie des préoccupations de la municipalité de Québec.

Trois années plus tard, pour des raisons énoncées auparavant, Québec annexe toute la « Ville-Montcalm », longue bande de terre située au sommet du plateau, le long de la falaise nord. Il s'agit là d'un autre espace à peine peuplé — mais de gens riches — dont la ville va tirer parti en y créant des quartiers résidentiels modernes.

La dernière annexion de la présente série, réalisée en 1914, mérite qu'on s'y arrête un peu. La portion annexée de Petite Rivière (Duberger jusqu'en 1970) n'atteint pas la rive sud de la Saint-Charles. Pour la première fois, Québec ne peut parvenir à la rivière. Il semble que des propriétaires, riches de terres quoique peu nombreux, opposés à l'annexion, aient été aussi les possesseurs des terrains riverains de la Saint-Charles. De là cet aspect inusité d'un territoire absorbé par la ville de Québec mais dépourvu de son « fronteau ».

Avant d'aborder la phase suivante, il n'est pas sans intérêt, croyons-nous, de souligner une fois encore les deux aspects que présentent les annexions (sans compter les marginales) réalisées par Québec : territoires restreints et urbanisés, d'une part et anciennement ; vastes territoires à aménager, d'autre part et récemment. À souligner de plus l'allure et l'orien-

tation des territoires annexés dont la plupart (l'exception notoire est le quartier Montcalm) sont orientés N.O.-S.E., donc perpendiculairement au Saint-Laurent. Cette orientation paraît due à la persistance de l'influence du découpage des seigneuries au XVIIe siècle ; on la retrouve pour les autres municipalités qui forment la Communauté Urbaine de Québec

De 1924 à 1929, seules deux annexions de quelque importance valent d'être signalées, au nord de la Saint-Charles, à la limite de Charlesbourg. Visiblement, en bonne propriétaire terrienne, la ville agrandit son lopin de terre. En même temps et moins heureusement peut-être, elle intègre de plus en plus la rivière Saint-Charles au territoire métropolitain, faisant de cette voie d'eau un égout et une décharge à ciel ouvert en plein coeur de l'espace urbanisé de Québec. On devine sans peine l'évolution que subiront les quartiers riverains.

Puis, ce furent la crise des années 30, la guerre et, peu à peu, une reprise timide des annexions. Entre 1952 et 1967, il n'y eut pas moins de cinq acquisitions, extrêmement localisées, marginales et de peu d'intérêt pour le développement d'ensemble de Québec.

Ainsi se présentait la ville en 1967, dans sa forme assez ramassée avec ses quelque 160 000 habitants et ses trois composantes bien distinctes : 1) le Cap (Haute-Ville) ; 2) l'espace entre les falaises et le fleuve ou la Saint-Charles (Basse-Ville), et qui inclut les installations portuaires ; 3) tout le territoire situé au nord de la Saint-Charles. Mais l'agglomération québécoise débordait de beaucoup les limites administratives, et toute une couronne de quartiers urbanisés entourait la ville, du nord au S.O. sans solution de continuité. On prévoyait la construction d'un centre de recherche scientifique (réalisé depuis) sur le territoire de la ville de Sainte-Foy, non loin de l'université Laval, laquelle avait quitté la vieille ville depuis une dizaine d'années déjà. Ainsi, dans les environs, Québec pouvait songer à poursuivre peu à peu sa politique d'annexion de territoires urbanisés. Mais nous avons vu qu'au début du siècle la ville s'était tournée résolument vers l'acquisition de territoires aménageables plutôt qu'aménagés. On pouvait s'attendre à ce qu'elle cherchât à reprendre cette politique. C'est bien ce qui allait se produire pour des raisons mitigées sans doute, qui doivent être au nombre de trois : 1) les municipalités voisines déjà fortement urbanisées ne tiennent pas à être absorbées par Québec ; 2) Québec ne peut guère s'intéresser qu'aux municipalités peu urbanisées, dotées de territoires devenus trop vastes pour elles ; 3) Québec vise à acquérir la juridiction sur tout le cours de la Saint-Charles et, pour cela, le meilleur moyen, c'est encore l'annexion des municipalités riveraines.

Coup sur coup, en 1970 et 1971, Québec va réaliser quelques annexions spectaculaires de territoires peu peuplés mais fort étendus, situés dans le prolongement S.O. de la ville, puis s'infléchissant brusquement vers le nord (figure 2). En 1970 c'est l'absorption de Duberger et de Ville-les-Saules. La première, avec 6% de la population, offre à Québec un territoire de superficie

égale à 27% de celui de la ville ; à Ville-les-Saules, la superficie représente 30% de celle de Québec. Seule résiste Ville-Vanier, au nord de la Saint-Charles. En 1971, Québec réussit à acquérir l'immensité de Neuchâtel — ce qui doublait d'un coup la superficie de Québec —, dont le territoire est scindé en deux tronçons par la présence de Loretteville, laquelle a refusé l'annexion, ainsi d'ailleurs que Notre-Dame-de-Lorette et Charlesbourg-Ouest. À signaler en passant que la ville de Sainte-Foy, au même moment obtenait d'annexer la municipalité de l'Ancienne-Lorette, sur le territoire de laquelle se trouve l'aéroport de Québec, faisant ainsi plus que doubler sa superficie.

Ainsi s'achève, pour un temps, la série des acquisitions territoriales de Québec. La question se pose : pourquoi cet intérêt renouvelé et accru pour les annexions, non seulement par Québec mais aussi par son satellitedortoir, Sainte-Foy? La réponse ne peut être simple. Au départ, il semble qu'il y ait une relation de cause à effet avec la mise en place en 1970 des institutions de la Communauté Urbaine de Québec (C.U.Q.) laquelle groupait au départ une trentaine de municipalités, et susceptible d'ailleurs de nombreuses modifications dont la série est déjà commencée. La C.U.Q. ne compte plus actuellement que treize municipalités, dont les quatre « grandes » : Sainte-Foy, Québec, Charlesbourg, Beauport.

Tout se passe comme si Québec, qui approchait de la saturation, et Sainte-Foy, qui avait à peine pour dix années d'aménagement sur son territoire, avaient cherché, avant le fonctionnement réel de la Communauté, à s'assurer la propriété de territoires qu'elles pourraient aménager, moins librement qu'auparavant sans doute, mais qui, au départ, leur appartiendraient en propre. Il s'agit là, pour l'une et l'autre de ces municipalités, d'une réserve pour une expansion future, pour l'approvisionnement en eau de Québec, donc de Sainte-Foy, pour les loisirs d'hiver et d'été, pour, en un mot, une planification de l'aménagement. Ce dernier rôle est, en principe, dévolu à la C.U.Q., mais chaque municipalité doit garder des droits considérables et, pour certains, inaliénables. Même s'il n'est pas écrit que la Communauté s'opposera aux annexions, il n'est pas dit non plus que les autres municipalités ne verront pas d'un mauvais œil toute tentative de Québec qu'on pourrait interpréter comme visant à l'hégémonie. D'autant qu'à l'heure actuelle les statuts de la C.U.Q. prévoient que les votes se prendront au prorata de la population, à raison d'une voix pour 1 000 habitants. Peut-être ainsi serait-il difficile à Québec de procéder à d'autres annexions. Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras, dit-on. C'est bien ce qu'on a dû penser à Québec en 1970. En fait, la possibilité demeurait que, par pression ou par persuasion, certaines municipalités telles que Giffard, Charlesbourg-Ouest, Vanier, Loretteville, fussent contraintes de se joindre à Québec. Comme nous le verrons, le dernier mot n'était pas dit.

Dans sa progression historique, la ville de Québec ne paraît avoir suivi aucun plan, sauf peut-être, tout au long du XIXe siècle, celui de gagner le plus possible en amont sur la Saint-Charles. Curieusement, ce plan venait d'être repris, cette fois clairement, comme l'indiquent les dernières an-

nexions dont il a été question plus haut. L'aménagement de la rivière et du lac Saint-Charles est d'évidence au centre des préoccupations de la municipalité de Québec. Il se trouve que la rivière traverse le territoire de la C.U.Q. en son milieu, d'ouest en est. Si bien qu'on ne sait pas, en regardant la carte, laquelle, de la rivière ou de la position stratégique des territoires annexés a compté le plus dans les efforts que Québec a dépensés pour acquérir les municipalités centrales de la C.U.Q.

Dans son édition du 6 octobre 1972, le quotidien *Le Soleil* annonçait prématurément le regroupement pour l'année suivante des municipalités de la C.U.Q. en quatre villes : Québec, Sainte-Foy, Charlesbourg, Beauport. Mais, si, en 1973, un referendum permettait le rattachement de Charlesbourg-Ouest à Québec, et si, à la veille de 1974, les municipalités de Bélair et de Saint-Michel obtenaient de fusionner sous le nom de Val-Bélair, il aura fallu attendre jusqu'au 1er janvier 1976 pour qu'on assiste à la création du *Grand Beauport* (Beauport, Giffard, Sainte-Thérèse-de-Lisieux, Villeneuve, Courville, Montmorency) et du *Grand Charlesbourg* (Charlesbourg, Charlesbourg-Est, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville).

Encore ces nouvelles municipalités regroupées laissent-elles subsister des îlots indépendants tels que Sillery ou Ville-Vanier. Jusqu'à quand ?

Une fois encore, Québec est bien entrée dans une phase dynamique de son développement, la plus dynamique peut-être. Il sera intéressant de voir comment vont s'organiser les relations de la ville agrandie, d'une part avec la C.U.Q., d'autre part avec les municipalités voisines, petites et grandes.

BIBLIOGRAPHIE

- BLANCHARD, R. (1935) *L'Est du Canada français. Province de Québec, T. II*, Paris, Masson, Montréal, Beauchemin, 336 p.
- BROWN, C. (1952) *Québec, croissance d'une ville*, Québec, P.U.L. 78 p.
- CAMU, P. (1957) Le paysage urbain de Québec. *Geographical Bulletin*, 10, p. 22-35.
- DROLET, A. (1965) *La ville de Québec, histoire municipale (1759-1833)*. Cahier d'histoire 17, Québec, La Société historique de Québec, 144 p.
- DROLET, A. (1967) *La ville de Québec, histoire municipale (1833-1867)*. Cahier d'histoire 19, Québec, La Société Historique de Québec, 144 p.
- LEMOINE, J. (1876) *Quebec past and present, a history of Quebec, 1608-1876*. Québec, A. Côté et Cie.
- MORISSET, G. (1952) *Québec et son évolution*. Cahier d'histoire 4, Québec, La Société historique de Québec, 32 p.
- MUNICIPALITÉ. Bulletin publié par le Ministère des Affaires municipales à compter du mois de juin 1969.
- ROY, J.M. (1952) Québec, esquisse de géographie urbaine. *The Canadian Geographer. Le géographe canadien*, 2, p. 83-98.
- ROY, P.J. (1932) *Les rues de Québec*. *Lévis*, IX et 221 p.
- TRUDEL, M. (1968) *Atlas de la Nouvelle-France. An atlas of New France*. Québec, P.U.L., 219 p.
- TRUDEL, M. (1967) *Atlas historique du Canada français, des origines à 1867*. Ed. remaniée, Québec, P.U.L., 93 p.
- VILLE DE QUÉBEC (1964) Plans préparés sous l'autorité du service de la Photogrammétrie du Ministère des Richesses Naturelles à la demande de la Commission d'Aménagement du Québec métropolitain. 200 pieds au pouce = 1 : 2 400.